



Ouverture des NAO

Au cours de cette 1^{ère} réunion, la direction nous a présenté les documents comportant les données 2021 en termes d'emploi, de temps de travail, de rémunération, d'évolution individuelle et d'égalité femmes hommes pour la société FPT France.

Elle nous a également fait part de sa volonté de répondre favorablement aux demandes des organisations syndicales en ce qui concerne l'attribution d'une prime PEPA (prime Macron).

Mais pour que cette prime bénéficie du dispositif d'allègement fiscal et social, il faut qu'elle soit versée avant le 31 mars. Pour ce qui concerne FPT, cela signifie que tout doit être soldé avant le 10 mars (date de clôture des paies). Afin de répondre à cet impératif, la direction a proposé d'avancer les dates des NAO cette année.

FO a demandé que la prime PEPA soit discutée en dehors des NAO afin de ne pas perturber celles-ci. D'autant que, comme l'a confirmé la direction, le budget pour la prime est bien distinct de celui des NAO.

En conséquence, la direction a proposé les dates suivantes pour les NAO cette année :

- Jeudi 3 mars (matin) : dépôt des revendications des OS et discussions sur la prime PEPA.
- Lundi 7 mars (toute la journée) : NAO
- Jeudi 10 mars (matin) : fin des NAO